AMAP de Méréville et alentours

Contrat PAIN d'engagement solidaire du 09/01/18 au 10/07/18 (page 1/2)

Entre

Le producteur :		**L'adhérent titulaire :**
LE PAIN DE PIERRE		NOM :
1 rue Jean Michelez	**et**	Prénom :
91510 LARDY		Adresse :
Téléphone :		
SIRET : 534 970 306		Téléphone :
		M@il :
Site internet : http://lepaindepierre.fr		

*À RETOURNER en **3 exemplaires signés** accompagnés de(s) chèque(s) de règlement des commandes hebdomadaires au plus tard le mardi **19/12/17** au pointage des distributions.*

Nous, soussignés les producteurs de PAIN, nous engageons pour la période sur :

- **L'approvisionnement en pains de qualité** élaborés à partir de :
  - céréales cultivées en agriculture bio-dynamique avec certification Demeter
  - céréales moulues à la meule de pierre avec le procédé Astrié
  - levain spontané
  - cuisson au feu de bois

- **La livraison de commandes hebdomadaires** dont les dates de livraison et leur contenu sont précisés dans le tableau ci-dessous

COMMANDES HEBDOMADAIRES DE PAIN (du 09/01/2018 au 10/07/2018)			**SEMAINES PAIRES** 09/01 - 23/01 - 06/02 20/02 - 06/03 - 20/03 03/04 - 17/04 - 15/05 29/05 - 12/06 -26/06 10/07		**SEMAINES IMPAIRES** 16/01 - 30/01 - 13/02 - 27/02 - 13/03 - 27/03 - 10/04 - 24/04 - 22/05 - 05/06 - 19/06 - 03/07	
			Quantité par semaine	Total	Quantité par semaine	Total
Complet	500 g	3,00 €		€		€
Campagne	500g	2,90 €		€		€
Campagne	1 kg	5,20 €		€		€
Sésame	500g	4,00 €		€		€
Tournesol-pavot	500g	4,40 €		€		€
Graines	500g	4,90 €		€		€
Pain de mie	500 g	3,60 €		€		€
Raisins (seigle et blé)	500g	4,50 €		€		€
Pur petit-épeautre	500g	5,60 €		€		€
Kamut	500g	5,80 €		€		€
Brioche	300g	5,40 €		€		€
TOTAL SUR LES 25 SEMAINES		€	**13 PAIRES**	€	**12 IMPAIRES**	€

Référente : Christèle Pacey,

AMAP de Méréville et alentours

Contrat PAIN d'engagement solidaire du 09/01/18 au 10/07/18 (page 2/2)

- **La livraison mensuelle de commandes** aux dates suivantes :
  23/01 ; 20/02 ; 20/03 ; 17/04 ; 22/05 ;19/06 et 10/07
  Chaque adhérent-e recevra un bon de commande à compléter et à renvoyer sur la boite mail : **commandepaindepierre@gmail.com** au plus tard le lundi précédent la date de livraison. Sur le bon de commande apparaitra le montant à régler à la livraison (exclusivement par chèque bancaire à l'ordre « Le Pain de Pierre »).

Jours de distributions : mardi de 18H30 à 20H00
Halles de Méréville

Je soussigné-e adhérent-e de l'AMAP « Terr'évilles », après avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur, souscrit un contrat « Pain » avec LE PAIN DE PIERRE et m'engage à :

- Préacheter sur la saison et pour chaque livraison hebdomadaire les quantités et les pains renseignés dans le tableau qui suit ;
- Etre solidaire des aléas exceptionnels de production et de livraison conformément à la Charte des Amap (disponible sur http://amap-france.fr) ;
- Venir prendre ma commande à chaque livraison ou à la faire récupérer par une personne de mon choix ;
- Etre à jour de ma cotisation.

Je joins à mon contrat signé, 6 chèques d'un montant représentant chacun un sixième du prix de mon contrat à l'ordre de « Le pain de Pierre », datés du jour de signature du contrat.

Banque	Titulaire	n° chèque	Montant

Ce contrat instaure un partenariat avec les producteurs. Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, les producteurs s'engagent sur la provenance exclusive des produits issus de leur exploitation et les méthodes de production biologiques de leurs produits.

Fait à :
Noms et signatures
du consom'acteur
précédé de la mention
« lu et approuvé »

Le :

des producteurs
précédé de la mention
« lu et approuvé »